



Communiqué de presse

L'intersyndicale des retraités de la Vienne interpelle les candidats aux Élections Législatives des 12 et 19 juin 2022

Nous sommes un ensemble de 9 organisations nationales de retraités, syndicats ou associations, qui agissons ensemble depuis 2014. Nous avons défini en commun un certain nombre de revendications sur le pouvoir d'achat, la santé et les services publics. Le caractère unitaire et durable de nos mobilisations, la constance et la cohérence de nos revendications ont permis d'obtenir la promesse d'une revalorisation des pensions à hauteur de 4 % le 1er juillet 2022.

Ce n'est qu'une étape ; avec le groupe des neuf nous exigeons que :

- Cette revalorisation des pensions à hauteur de 4 % soit rétroactive au 1er janvier 2022
- Cette revalorisation ne soit qu'une étape dans le cadre d'un rattrapage global du niveau de nos pensions
- La hausse de la CSG à 1,7 % soit annulée
- L'évolution des pensions se fasse en référence à l'évolution du salaire moyen et non de la seule inflation.

Dans cette logique, le groupe des neuf a décidé d'adresser une lettre/questionnaire à l'ensemble des candidat.es aux élections législatives.

Cette démarche a vocation à interpeller, une fois de plus, l'opinion publique sur nos revendications en matière de pouvoir d'achat et de pensions, de santé et de défense de l'hôpital public mais aussi de défendre l'ensemble des services publics sur tout le territoire.

Pour le groupe des 9, les 4 organisations représentatives dans le département de la Vienne : UCR-CGT, UCR-FO, FSU, FGR-FP.

Poitiers le 25 mai 2022